Belgique : Un "bonus" de 50 millions d'euros en faveur du Burundi

@rib News, 18/01/2012 â€“ Source BelgaLe ministre de la CoopÃ©ration au dÃ©veloppement, Paul Magnette, s'est dÃ©clarÃ© optimiste Ã propos de la libÃ©ration d'une tranche "incitative" de 50 millions d'euros complÃ©mentaire en faveur du Burundi, lors d'une rencontre en compagnie de son collÃ¨gue des Affaires Ã©trangÃ¨res, Didier Reynders, avec le chef de la diplomatie burundaise, Laurent Kavakure, en visite mardi Ã Bruxelles, a indiquÃ© mercredi soir le ministÃ¨re des Affaires Ã©trangÃ¨res, du Commerce extÃ©rieur et de la CoopÃ©ration au dÃ©veloppement. Le Burundi, petit pays d'Afrique centrale, figure parmi les partenaires les plus importants pour la coopÃ©ration au dÃ©veloppement belge. La Belgique a d'ailleurs augmentÃ© substantiellement les budgets mis Ã disposition du Burundi depuis les Ã©lections gÃ©nÃ©rales de 2010. Bruxelles et Bujumbura avaient ainsi conclu en octobre 2009 un Programme indicatif de coopÃ©ration (PIC) par lequel la Belgique s'engage Ã aider le Burundi Ã hauteur de 150 millions d'euros au cours de la pÃ©riode 2010-2013 - ce qui en fait le premier donateur bilatÃ©ral. Cinquante millions d'euros "conditionnels" Ã©taient Ã©galement prÃ©vus, mais sont liÃ©s Ã la rÃ©alisation de certains objectifs, comme la tenue des Ã©lections qui se sont tenues dans le pays en 2010 et la bonne gouvernance.Lors de leur entretien, M. Magnette "a fait part Ã son homologue de son optimisme concernant la libÃ©ration" de cette tranche incitative de 50 millions d'euros complÃ©mentaire au PIC, a prÃ©cisÃ© le Service public fÃ©dÃ©ral (SPF) Affaires Ã©trangÃ¨res, Commerce extÃ©rieur et CoopÃ©ration au dÃ©veloppement dans un communiquÃ©."Selon l'analyse fait par la Belgique, les quatre conditions posÃ©es pour libÃ©rer ce montant supplÃ©mentaire sont en bonne voie d'Ãªtre rencontrÃ©es par le Burundi. La mise en oeuvre complÃ¨te de la stratÃ©gie nationale de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, rÃ©cemment adoptÃ©e par le gouvernement burundais, donnera le signal de dÃ©part pour un dialogue entre les deux pays sur l'utilisation de cette tranche supplÃ©mentaire", a indiquÃ© M. Magnette (PS) au ministre burundais des Affaires Ã©trangÃ¨res.La Belgique concentre son action dans les secteurs de la santÃ©, de l'enseignement et de l'agriculture au Burundi oÃ¹, selon M. Kavakure, le soutien et l'expertise de la Belgique sont reconnus et fortement apprÃ©ciÃ©s.Les deux ministres belges se sont encore fÃ©licitÃ©s de l'Ã©volution positive rÃ©cente de la situation des droits d et politiques au Burundi et de sa stabilisation sur le plan sÃ©curitaire.MM. Reynders (MR) et Magnette ont tous deux exprimÃ© leur intention de se rendre au Burundi dans les prochains mois, Ã la satisfaction de M. Kavakure qui a invitÃ© la Belgique Ã plaider la cause du Burundi auprÃ¨s des autres bailleurs.Le vice-Premier ministre et ministre des Affaires Ã©trangÃ¨res a plus particuliÃ¨rement Ã©voquÃ© avec M. Kavakure la situation politique interne au Burundi et l'a "assurÃ© de la volontÃ© belge de soutenir pleinement le pays dans la consolidation de la paix", souligne le communiquÃ©.Cette consolidation de la paix passe par le respect de l'Ã©tat de droit par tous et la promotion du dialogue entre les partis, a fait valoir M. Reynders.Il a aussi insistÃ© auprÃ¨s du Burundi sur l'importance de garantir l'indÃ©pendance de la Commission VÃ©ritÃ© et RÃ©conciliation dans un pays marquÃ© par une longue guerre civile qui a fait prÃ¨s de 300.000 morts entre 1993 e 2006.Selon le communiquÃ©, les ministres ont en outre eu un "Ã©change sincÃ¨re" sur le nÃ©cessaire renforcement des liens politiques, Ã©conomiques et sociaux avec les pays voisins du Burundi, notamment dans le cadre de la CommunautÃ© Ã©conomique des pays des Grands Lacs (CEPGL, un embryon de marchÃ© commun rassemblant le Burundi, le Rwanda et la RÃ©publique dÃ©mocratique du Congo (RDC).